

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
1^{er} septembre 2004
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Cinquante-huitième session
Point 37 de l'ordre du jour
La situation au Moyen-Orient

Conseil de sécurité
Cinquante-neuvième année

**Lettre datée du 1^{er} septembre 2004, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-après une liste récapitulative de violations et agressions qu'Israël a commises contre le Liban (voir annexe).

Ces graves violations s'inscrivent dans le droit-fil de la série de violations provocatrices ininterrompues commises par Israël à l'encontre du territoire libanais – sur terre, sur mer et dans les airs – et vont à l'encontre des principes du droit international, des résolutions légitimes internationales et des nombreux appels que vous avez lancés pour qu'il y soit mis fin.

Compte tenu de ces violations et de l'aggravation des menaces israéliennes contre l'État libanais, son territoire et sa population, le Liban demande au Conseil de sécurité de dissuader et d'empêcher Israël de commettre des actes dangereux de la sorte, qui constituent une menace pour la paix et la sécurité internationales. Le Liban tient Israël entièrement responsable de toutes les conséquences que ces actes pourraient avoir.

J'appelle donc votre attention sur la gravité des actes susmentionnés et des conséquences qui pourraient en découler et vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 37 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Sami **Kronfol**



**Annexe à la lettre datée du 1^{er} septembre 2004, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Liste des violations et agressions perpétrées par Israël
contre le Liban durant la période du 2 au 25 août 2004**

2 août

Entre 10 h 15 et 3 h 15, une canonnière israélienne se trouvant dans les eaux territoriales libanaises face à Ra's Naqoura a tiré deux obus éclairants au large.

4 août

À 22 h 20, une canonnière israélienne se trouvant dans les eaux territoriales libanaises face à Ra's Naqoura a tiré un obus éclairant au large.

5 août

À 18 h 50, les forces d'occupation israéliennes déployées à Samaqa à l'intérieur des fermes de Chebaa ont tiré un obus éclairant et plusieurs rafales de mitrailleuse moyenne sur les terres entourant leur position.

6 août

À 23 h 29, une canonnière israélienne se trouvant dans les eaux territoriales libanaises face à Ra's Naqoura a tiré deux obus éclairants au large.

7 août

À 11 h 50, les forces d'occupation israéliennes déployées à El-Radar, à l'intérieur des fermes de Chebaa, ont tiré plusieurs rafales de mitrailleuse moyenne sur les terres entourant leur position.

Entre 20 h 45 et 21 h 15, une canonnière israélienne se trouvant dans les eaux territoriales libanaises face à Ra's Naqoura a tiré plusieurs rafales de mitrailleuse moyenne et de nombreux obus éclairants au large.

8 août

Entre 21 h 20 et 21 h 35, les forces d'occupation israéliennes déployées à Zebdine, à l'intérieur des fermes de Chebaa, ont tiré trois obus éclairants au-dessus du territoire libanais libéré et un obus d'artillerie de 155 millimètres s'est écrasé sur la périphérie de Birket El-Naqar, à l'intérieur des fermes de Chebaa.

À 19 h 25, les forces d'occupation israéliennes déployées à Samaqa, à l'intérieur des fermes de Chebaa, ont tiré plusieurs rafales de mitrailleuse moyenne sur les terres entourant leur position.

10 août

Entre 2 h 30 et 3 h 15 et entre 22 h 40 et 23 h 5, une canonnière israélienne se trouvant dans les eaux territoriales libanaises face à Ra's Naqoura a tiré deux obus éclairants au large.

11 août

Entre 23 h 25 et 1 h 15, un avion sans pilote israélien a violé l'espace aérien libanais à moyenne altitude, pénétrant depuis la mer au niveau de Saïda et tournoyant au-dessus de Beyrouth et de Saïda.

12 août

À 5 heures, une canonnière israélienne se trouvant dans les eaux territoriales libanaises face à Ra's Naqoura a tiré un obus éclairant et entre 20 h 25 et 20 h 35, elle a tiré plusieurs rafales de mitrailleuse moyenne au large.

13 août

Des avions de combat israéliens ont violé l'espace aérien libanais, survolant les fermes de Chebaa à différentes altitudes.

14 août

À 3 h 25, une canonnière israélienne se trouvant dans les eaux territoriales libanaises face à Ra's Naqoura a tiré un obus éclairant au large.

À 18 h 50, les forces d'occupation israéliennes déployées à El-Radar, à l'intérieur des fermes de Chebaa, ont tiré plusieurs rafales de mitrailleuse moyenne sur les terres entourant leur position.

15 août

Entre 2 h 10 et 5 h 15, une canonnière israélienne se trouvant dans les eaux territoriales libanaises face à Ra's Naqoura a tiré trois obus éclairants et plusieurs rafales de mitrailleuse moyenne, et à 10 h 44 elle a tiré plusieurs rafales de mitrailleuse moyenne au large.

17 août

À 1 h 6, une canonnière israélienne se trouvant dans les eaux territoriales face à Ra's Naqoura a tiré plusieurs rafales de mitrailleuse moyenne et à 20 h 10, elle a tiré un obus éclairant au large.

Entre 7 h 2 et 11 h 40, un avion sans pilote israélien a violé l'espace aérien libanais à moyenne altitude, pénétrant depuis la mer au niveau de Tyr, faisant route vers l'est, puis il a tournoyé au-dessus de Marake, Nabatie et Saïda.

Entre 11 heures et 12 h 10, des avions militaires israéliens ont violé l'espace aérien libanais, survolant les fermes de Chebaa à différentes altitudes.

Entre 11 h 50 et 12 h 35, des avions militaires israéliens ont violé l'espace aérien libanais, survolant Tibnine à différentes altitudes.

18 août

À 8 heures, une canonnière israélienne se trouvant dans les eaux territoriales libanaises face à Ra's Naqoura a tiré plusieurs rafales de mitrailleuse moyenne et à 20 h 19, elle a tiré deux obus éclairants au large.

À 11 h 50, les forces d'occupation israéliennes déployées en face du village libanais d'El-Bustan ont tiré plusieurs obus éclairants au-dessus de la plage de Ra's Naqoura.

Entre 16 h 45 et 18 h 50, un avion sans pilote israélien a violé l'espace aérien libanais à moyenne altitude, pénétrant depuis la mer au niveau de Tyr, avant de tourner au-dessus de Marake, Jouwaya et Borj El-Chimali.

24 août

Entre 9 h 15 et 14 h 20, un avion sans pilote israélien a violé l'espace aérien libanais à moyenne altitude, pénétrant depuis la mer au niveau de Tyr puis tournoyant au-dessus de Tyr, Nabatieh et Qana.

25 août

Entre 9 h 16 et 14 heures, un avion sans pilote israélien a violé l'espace aérien libanais à moyenne altitude, pénétrant depuis la mer au niveau de Tyr avant de tourner au-dessus de Tyr, Marake, Qana et Nabatieh.
